



## Pétition nationale

# Continuons à faire entendre la voix des AESH pour gagner !

Monsieur le Ministre,

Depuis un an, les mobilisations des personnels AESH ont été des succès incontestables, démontrant que la colère s'amplifie. Ces mobilisations, largement relayées dans les médias, rassemblent des cortèges imposants partout en France : la mobilisation ne faiblit pas.

Les AESH contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pourtant, le ministre Blanquer a maintenu son attitude méprisante envers ces collègues :

- la précarité et un salaire insuffisant avec des temps incomplets imposés qui les contraignent au cumul d'emploi, dans un contexte où le coût de la vie explose ;
- Les PIAL qui dégradent leurs conditions de travail. C'est une politique du chiffre au détriment de la santé mentale et physique qui aboutit à de nombreuses démissions ;
- L'absence de reconnaissance du métier qui conduit à la perte de sens de leur mission, notamment par le saupoudrage de l'accompagnement des élèves.

Monsieur le Ministre, il y a urgence à répondre à nos revendications. Il faut :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- prendre en charge tous les déplacements et revaloriser les indemnités kilométriques ;
- leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement qui correspond pleinement à leurs besoins.



